

Communiqué de presse – 14 décembre 2021

Le CNRS et INRAE renforcent leurs coopérations scientifiques au service des Objectifs de Développement Durable

Antoine Petit, président-directeur général du CNRS et Philippe Mauguin, président-directeur général d'INRAE viennent de signer un nouvel accord-cadre pour cinq ans pour marquer l'ambition des deux organismes de recherche à collaborer encore plus étroitement. En déclinaison des évolutions récentes du système français de l'enseignement supérieur et de la recherche¹, ce nouvel accord s'inscrit pleinement dans les stratégies scientifiques et d'innovation des deux organismes², tant à l'échelle nationale à travers les politiques de site notamment, qu'à l'échelle internationale. Partenaires naturels et de longue date, les deux établissements s'engagent ainsi à accentuer la production et la valorisation conjointes de connaissances scientifiques au plus haut niveau pour contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Face aux attentes de plus en plus fortes envers la recherche, INRAE et le CNRS ont l'ambition d'apporter des solutions, soutenues par une recherche d'excellence, aux défis climatiques, sanitaires, et environnementaux.

Partenaires de longue date, le CNRS et INRAE souhaitent réaffirmer le périmètre et les modalités de leurs collaborations, en soulignant leur ambition commune de produire des connaissances au meilleur niveau face à l'urgence des défis posés à la recherche. Cet accord cadre est fondé sur une vision stratégique de recherche exploratoire ambitieuse et partagée, quelques semaines après l'annonce du co-pilotage de deux programmes d'avenir ambitieux par le CNRS et INRAE autour de la neutralité carbone et de la ressource en eau³.

Une collaboration scientifique en forte croissance sur des sujets à enjeux prioritaires

Collaborant au sein de plus de 40 unités de recherche sur l'ensemble du territoire, INRAE et le CNRS ont vu croître leur production scientifique commune de 45% en 5 ans⁴. Le CNRS est ainsi le premier partenaire académique et le premier co-publiant national d'INRAE.

Au-delà d'unités et d'infrastructures de recherche communes, les deux organismes de recherche sont impliqués conjointement sur le plan national, avec d'autres organismes au sein d'alliances de recherche⁵, à travers des structures de recherche thématiques ou encore au niveau régional dans le cadre de stratégies de site élaborées avec des établissements d'enseignement supérieur et de formation. Aux échelles européenne et internationale, les travaux communs du CNRS et

¹ A travers notamment la Loi de Programmation de la Recherche du 24/12/2020

² Voir la Stratégie scientifique et politique INRAE 2030 et le Contrat d'Objectifs Performance du CNRS 2019-2023

³ Succès cet automne 2021 dans le cadre du Programme d'Investissement d'avenir 4 de deux programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) : *FairCarboN, Carbone dans les écosystèmes continentaux : leviers et trajectoires pour la neutralité carbone*, co-piloté CNRS et INRAE, et *One Water, Eau bien commun*, co-piloté CNRS INRAE et BRGM.

⁴ Le nombre de co-publications CNRS-INRAE est passé de de 1102 à 1595 entre 2015 et 2019.

⁵ AllEnvi, AVIESAN, Ancre et Athena

d'INRAE se réalisent dans le cadre d'accords multilatéraux, dans le cadre de projets internationaux ou de construction d'infrastructures de recherche.

Ils souhaitent désormais accentuer la coordination stratégique de leurs politiques de recherche, et joindre leurs efforts de recherche disciplinaire et pluridisciplinaire, dans le domaine des sciences du vivant et de l'univers, de l'environnement, des sciences humaines et sociales ou encore des sciences pour l'ingénieur, des mathématiques et de l'informatique et des sciences chimiques. Ces compétences partagées doivent notamment contribuer à apporter des réponses face aux enjeux de société majeurs inscrits dans les ODD 2030 de l'ONU :

- Atténuation et adaptation au changement climatique
- Préservation et restauration de la biodiversité et des sols
- Protection de la ressource en eau
- Santé publique et environnementale
- Bioéconomie circulaire
- Gestion des risques multiples (naturels, économiques et sociaux,...)
- Usage des terres et transition agroécologique.

Des modalités de coopération et d'innovation multi-échelles précisées

Rassemblant un collectif de plus de 40 000 scientifiques de toutes disciplines, INRAE et le CNRS sont soucieux de mobiliser les connaissances produites conjointement au service de l'innovation, de la formation, de l'expertise et de l'appui aux politiques publiques.

Cette coopération renforcée portera notamment sur :

- Le co-pilotage scientifique des Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche confié par la DGRI et le SGPI⁶ dans le cadre du Plan de Relance et du 4^{ème} Programme d'Investissements d'Avenir,
- Le soutien à des actions conjointes visant à fédérer la recherche française autour des ODD et en particulier sur la question de son impact environnemental, tel que le GdR Labos1.5⁷,
- L'élaboration d'actions incitatives interdisciplinaires conjointes, opérées par la Mission pour les Initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) pour le CNRS et la Cellule des Métaprogrammes pour INRAE, notamment dans les domaines suivants : caractérisation et gestion des ressources naturelles et des écosystèmes, compréhension, préservation et restauration de la biodiversité, mutations alimentaires, biologie et santé des humains, des animaux et des plantes, approches prédictives en biologie et en écologie, biotechnologies et bioproduction, chimie verte, bioéconomie, robotique et numérique, politiques et actions publiques,
- La mutualisation des représentations à l'étranger, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de coopérations internationales concertées, de dispositifs structurants tels que des laboratoires de recherche internationaux,
- La valorisation des travaux communs, en collaboration avec des partenaires socio-économiques.

Contacts presse :

CNRS : presse@cnrs.fr – 01 44 96 46 06

INRAE : presse@inrae.fr – 01 42 75 91 86

À propos du CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est une institution publique de recherche parmi les plus reconnues et renommées au monde. Depuis plus de 80 ans, il répond à une exigence d'excellence au niveau de ses recrutements et développe des recherches pluri et interdisciplinaires sur tout le territoire, en Europe et à l'international. Orienté vers le bien commun, il contribue au progrès scientifique,

⁶ DGRI : Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – SGPI : Secrétariat Général pour l'Investissement, sous l'autorité du Premier Ministre.

⁷ Le GdR Labos 1.5 soutenu par le CNRS, INRAE et l'ADEME a été créé en juin 2021.

économique, social et culturel de la France. Le CNRS, c'est avant tout 32 000 femmes et hommes et 200 métiers. Ses 1000 laboratoires, pour la plupart communs avec des universités, des écoles et d'autres organismes de recherche, font progresser les connaissances en explorant le vivant, la matière, l'Univers et le fonctionnement des sociétés humaines. Le lien étroit qu'il tisse entre ses activités de recherche et leur transfert vers la société fait de lui aujourd'hui un acteur clé de l'innovation. Le partenariat avec les entreprises est le socle de sa politique de valorisation. Il se décline notamment via près de 170 structures communes avec des acteurs industriels et par la création d'une centaine de start-up chaque année, témoignant du potentiel économique de ses travaux de recherche. Le CNRS rend accessible les travaux et les données de la recherche ; ce partage du savoir vise différents publics : communautés scientifiques, médias, décideurs, acteurs économiques et grand public.

Pour plus d'information : www.cnrs.fr

À propos d'INRAE

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation, de l'expertise et de l'appui aux politiques publiques créé le 1^{er} janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 268 unités de recherche, de service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources, des écosystèmes et des risques.

www.inrae.fr